

PROCÈS-VERBAL
UNIVERSITÉ DE MONCTON
**CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET DE LA RECHERCHE**

Le 28 octobre 2022, 14 h 00
Réunion par vidéoconférence

Présences :

Kadia Georges Aka (administration)
Michel Cardin (Arts et sc. sociales :
beaux-arts)
Michelle Cardoso (Kinésiologie et loisir)
Étienne Dako (Sc. des aliments, de nutrition et
d'études familiales)
Benoit Doyon-Gosselin (Vice-doyen)
Anik Dubé (Science infirmière)
Hesamoddin S. Esfahani (Arts et sc. sociales :
sciences sociales)
Étienne Hébert Chatelain (Sciences)
Mohammed Khennich (Ingénierie)
Benoit Landry (Ingénierie)
Francis LeBlanc (Président)
Isabelle LeBlanc (Arts et sc. sociales : sciences
humaines, langues, linguistique et littérature)
Caterina Mamprin (Shippagan)
Émilie Martel-Brosseau (étudiante)
Lise Savoie (Travail social)
Sandra Turcotte (Sciences)
Philippe Volpé (Edmundston)

Absences :

À déterminer (Administration)
À déterminer (Sciences de l'éducation)
À déterminer (Sciences de l'éducation)
Jason Alcorn (Droit)
Nouha Bouchiba (étudiante)
Bradley Harding (psychologie)

Le quorum est constaté et la réunion débute à 14 h 00.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-01-CFESR-221028 : Étienne Hébert Chatelain, appuyé par Philippe Volpé, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 2022

R-02-CFESR-221028 : Michel Cardin, appuyé par Étienne Dako, propose que le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2022 soit adopté avec de légères modifications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 SEPTEMBRE 2022

[4] Formation des comités permanents et spéciaux de la FESR

Le doyen note l'arrivée de deux nouveaux membres, Kadia Georges Aka et Jason Alcorn, et leur souhaite la bienvenue.

Kadia Georges Aka s'ajoute au comité de sélection pour la médaille du Gouverneur général du Canada.

Kadia Georges Aka et Jason Alcorn s'ajoutent au comité spécial sur les critères d'évaluation de la composante recherche aux fins de la nomination à l'Assemblée de la FESR.

[5] Création d'un centre de recherche sur la ruralité au Nouveau-Brunswick

La FESR a obtenu un bon nombre de CV. Il en sera question au point 5 de cette réunion.

4. COMITÉ DE NOMINATION DES MEMBRES ASSOCIÉS ET DE RECONNAISSANCE DES GROUPES DE RECHERCHE (ANNEXE 1)

4.1 Professeurs associés

R-03-CFESR-221028

(Volpé/I. LeBlanc)

« Que le statut de professeure associée à la Faculté des arts et sciences sociales de madame Annette Boudreau soit renouvelé pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-04-CFESR-221028

(Volpé/ Khennich)

« Que le statut de professeur associé à l'École de foresterie du campus d'Edmundston soit accordé à monsieur Gregory Paradis pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R-05-CFESR-221028

(Hébert Chatelain/Dako)

« Que le statut de professeur associé à la Faculté d'ingénierie soit accordé à monsieur Nassir El-Jabi pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
Une abstention

R-06-CFESR-221028

(Mamprin/Cardoso)

« Que le statut de professeur associé à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires soit accordé à monsieur Wayne Albert pour un mandat régulier de trois ans (1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour la demande du statut de professeur associé pour Jules de Tibeiro, après étude du dossier, le Conseil suggère plutôt au candidat de demander le statut de chercheur associé.

5. CRÉATION DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LA RURALITÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK (CR²NB) (ANNEXE 2)

La FESR a obtenu plusieurs CV et une liste des chercheuses et chercheurs qui souhaitent faire partie de ce centre.

R-07-CFESR-221028

(Esfahani /Mamprin)

« Que le Conseil de la FESR recommande la création du Centre de recherche sur la ruralité au Nouveau-Brunswick (CR²NB). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS

6.1 Faculté d'administration (Annexe 3)

6.1.1 Modification du programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. (régime coopératif)

Le CES a précisé les objectifs et les intitulés des cours de Stage. La durée des stages a été précisée. De plus, des conditions de maintien ont été mises en place.

R-08-CFESR-221028

(Dako/Turcotte)

« Que le Conseil de la FESR recommande les modifications au programme de maîtrise en administration des affaires – M.B.A. (régime coopératif). »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Faculté des arts et des sciences sociales (**Annexe 4**)

6.2.1 Modification des programmes de maîtrise ès arts (sciences du langage) et de doctorat en sciences du langage

Les noms des programmes ont été changés pour mieux refléter la réalité. Plusieurs cours ont été créés et d'autres ont été abolis. Les évaluations externes ont été positives face à ces changements.

R-09-CFESR-221028

(Volpé/I. LeBlanc)

« Que le Conseil de la FESR recommande les modifications aux programmes de maîtrise ès arts (sciences du langage) et de doctorat en sciences du langage. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Faculté des études supérieures et de la recherche (**Annexe 5**)

6.3.1 Modification au programme de maîtrise en études de l'environnement.

Dans ce programme, on élimine le stage de 6 crédits et on augmente la thèse de 21 à 27 crédits. Certains cours ont été légèrement modifiés.

R-10-CFESR-221028

(Hébert Chatelain/Turcotte)

« Que le Conseil de la FESR recommande les modifications au programme de maîtrise en études de l'environnement. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3.2 Création de la maîtrise professionnelle en études de l'environnement

Il s'agit d'une maîtrise de 36 crédits dont un stage de 12 crédits.

R-11-CFESR-221028

(Hébert Chatelain/Turcotte)

« Que le Conseil de la FESR recommande la création de la maîtrise professionnelle en études de l'environnement. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3.3 Création du diplôme d'études supérieures en études de l'environnement

Il s'agit d'un diplôme de 24 crédits de cours.

R-12-CFESR-221028

(Hébert Chatelain/Volpé)

« Que le Conseil de la FESR recommande la création du diplôme d'études supérieures en études de l'environnement. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3.4 Création du certificat de 2^e cycle en études de l'environnement

Il s'agit d'un programme de 12 crédits de cours. Ces nouveaux programmes en études de l'environnement fonctionnent comme des poupées russes.

R-13-CFESR-221028

(Hébert Chatelain/Aka)

« Que le Conseil de la FESR recommande la création du certificat de 2^e cycle en études de l'environnement. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ÉLIGIBILITÉ À CERTAINS CONCOURS INTERNES POUR LES PROFESSEURES ET PROFESSEURS TEMPORAIRES AVEC CONTRAT DE MOINS DE TROIS ANS

Lors d'une rencontre avec les nouvelles professeures et les nouveaux professeurs, la question suivante a été soulevée : pourquoi les professeurs temporaires avec un contrat de moins de trois ans n'ont pas accès à toutes les occasions de financement interne. Un membre suggère que les subventions pourraient être d'une durée d'un an. Un autre membre se demande si les professeures et professeurs avec un contrat plus court peuvent obtenir des dégrèvements pour effectuer la recherche. Les avis sont partagés sur la question. Entre l'individu et l'institution, il est difficile de prendre la meilleure décision. Le Conseil y reviendra lors de la prochaine réunion. Les membres du Conseil peuvent consulter leurs collègues.

8. INFORMATIONS

Une assemblée facultaire aura lieu en décembre 2022 pour présenter le dépôt institutionnel de l'Université de Moncton.

Le recteur rencontre les facultés au sujet de la planification stratégique. Une rencontre avec les membres de l'Assemblée de la FESR est prévue à cet effet.

L'article 23 des règlements universitaires des cycles supérieurs concernant le processus d'admission a été approuvé par le CPR.

9. AUTRES

Aucun point n'est soulevé.

10. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 37.

Préparé par Benoit Doyon-Gosselin
Secrétaire de la réunion